

Annexe 3 :

Grilles de

sélection

Comité de sélection LEADER du 30/06/2026

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'une aire de loisirs à Bourg-Charente

Porteur de projet : Commune de Bourg-Charente

N° de pré-demande : 53547810

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet contribue à renforcer la centralité touristique de Bourg-Charente, identifié comme l'un des pôles touristiques majeurs du territoire, en développant une offre de loisirs et de détente complémentaire.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>En complétant les équipements existants par une offre de loisirs de plein air, le porteur de projet cherche à améliorer l'accueil et prolonger le temps de présence des visiteurs sur la commune et renforcer l'attractivité du bourg.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>La commune prévoit de s'appuyer sur des prestataires spécialisés pour la réalisation du projet.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Ce projet était partie intégrante du projet municipal soumis aux électeurs au mois de mars dernier et a été validé. Il implique notamment la maison du passeur (bar restaurant situé à proximité)</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Il implique l'association du club de pétanque qui y tiendra quelques soirées amicales et plusieurs associations qui ont des projets pour l'animation.</i>
		Effet levier <i>Le soutien du programme LEADER contribue à l'équilibre financier d'un projet structurant pour la commune</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet se distingue par la création d'une plage aménagée dans la Charente, alors qu'une seule offre de baignade comparable existe actuellement sur le territoire.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet devrait renforcer l'attractivité touristique de Bourg-Charente et générer des retombées indirectes pour l'économie locale (rayonnement intercommunal).</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Cette création pourra servir de référence pour des projets similaires duplicables sur tout le linéaire de la Charente voire de cours d'eau similaire.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>L'objectif du projet est de proposer une offre de loisirs de plein air gratuite et accessible à tous.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Les aménagements prévus préserveront les espaces arborés et la biodiversité locale tout en privilégiant l'emploi de matériaux recyclés ou locaux.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le projet prévoit un éclairage limité et participe à l'accueil des usagers de la Flow Vélo, favorisant ainsi les mobilités douces.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'un parcours piéton de valorisation patrimoniale à Châteauneuf

Porteur de projet : Grand Cognac

N° de pré-demande : 48106410

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet contribue à renforcer l'attractivité touristique, améliorer le cadre de vie de Châteauneuf et soutenir l'économie locale.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le projet prévoit la création d'un parcours patrimonial structuré et sécurisé permettant de mieux faire connaître l'histoire et les richesses de Châteauneuf dans l'objectif de compléter l'offre touristique existante.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>L'accompagnement par un prestataire spécialisé garantit la qualité des contenus, des supports de médiation et de leur mise en œuvre.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet est issu d'une réflexion associant élus, habitants et acteurs locaux. Plusieurs réunions et ateliers de concertation ont permis d'identifier les attentes et les thématiques à valoriser.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet mobilise les services de Grand Cognac, la commune, le PETR Ouest Charente, le CAUE de la Charente, les services de l'état en particulier l'Architecte de Bâtiments de France ainsi que l'office de tourisme.</i>
		Effet levier <i>L'effet levier de la subvention LEADER est déterminant. Le pilotage du projet s'appuie sur une démarche de concertation en cohérence avec l'approche LEADER.</i>
Influence sur le territoire	3/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Si plusieurs communes disposent déjà de parcours de découverte, le projet se distingue par la richesse des contenus proposés, la diversité des supports de médiation envisagés et l'ambition de l'expérience offerte aux visiteurs.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet vise à accroître la fréquentation touristique de Châteauneuf et à renforcer l'attractivité du centre-bourg, avec des retombées attendues pour les commerces, services et activités du territoire.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Inspiré d'expériences déjà menées sur le territoire, le projet pourra lui-même servir de référence à d'autres communes.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Le projet est accessible librement à tous les publics. La conception des panneaux a pris en compte l'accessibilité pour tous (emplacements, hauteur, graphisme...)</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le projet encourage une meilleure connaissance du patrimoine naturel et bâti local.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le parcours valorise les déplacements doux en reliant le centre-bourg au site du Bain des Dames.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 15/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Création d'hébergements touristiques à Juac – chantier des Gabarriers de Juac

Porteur de projet : Grand Cognac

N° de pré-demande : 50477210

Critères de sélection	Note maximum	Exemples de paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme LEADER	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet renforce l'offre touristique du village gabarrier de Saint-Simon en créant des hébergements et des services dédiés aux visiteurs et cyclotouristes.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Les objectifs du projet sont clairement définis : créer une offre d'hébergement adaptée aux itinérants, améliorer les services aux visiteurs et requalifier un site patrimonial aujourd'hui sous-exploité.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Les études d'opportunité et de faisabilité réalisées en amont ont permis de préciser les aménagements, le phasage et les modalités de gestion envisagées.</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Les différents CoTech et CoPil des dernières années ont associé les élus, le Département, la Mairie et l'association "Saint-Simon Village-Gabarrier".</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet favorisera la mise en réseau des acteurs du territoire en créant un lieu de rencontre et d'échange en synergie avec les acteurs locaux (restaurant, musée, association, balade en bateau etc).</i>
		Effet levier <i>L'aide LEADER constitue un levier financier essentiel pour la réalisation de ce projet d'envergure. Elle permet de développer des services et équipements en lien direct avec le slow tourisme avec un niveau de qualité inaccessible sans ce soutien.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Ce site est particulièrement original par son ampleur et son aspect multifonctionnel qui offre des hébergements insolites, un espace public et des activités touristiques.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet générera des retombées économiques locales en favorisant la fréquentation des commerces et activités du village. Il induira également la création d'emplois liés à la gestion et à l'animation du site.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Le projet peut constituer un exemple reproductible et inspirer d'autres initiatives sur le territoire ou le long des itinéraires qui le traversent.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Les hébergements insolites et la zone de bivouac proposeront une offre à tarifs accessibles. Le projet contribuera au maintien de services et à la création d'emplois.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Matériaux et économie circulaire : utilisation de matériaux locaux, biosourcés et réemploi massif des matériaux du site (pavés, démolition). Impact environnemental : zéro imperméabilisation, création d'une micro-forêt, gestion naturelle des eaux pluviales et sobriété énergétique.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Conception passive et sobriété : Isolation en laine de bois, absence de climatisation de confort et optimisation du chauffage (détecteurs de présence). Énergies renouvelables : Intégration de panneaux photovoltaïques et de PAC.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : La Fête du Cognac : Toilettes sèches

Porteur de projet : La Fête du Cognac

N° de pré-demande : 50278310

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	5/5	Lien avec la stratégie <i>La Fête du Cognac est un événement culturel majeur et accessible du territoire, vecteur de cohésion et d'attractivité. Cet aménagement écoresponsable consolide directement sa capacité d'accueil et sa pérennité.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Les 40 modules pourront absorber le flux de 34 000 festivaliers. L'objectif est d'améliorer les conditions du festival pour contribuer à son développement.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>La construction des modules opérée en interne (salariés et bénévoles), illustre la capacité du porteur de projet.</i>
Principes LEADER	5/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Né des attentes directes des usagers, le projet implique les partenaires locaux dans une démarche écoresponsable collective et partagée.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Porté par une forte synergie bénévoles-salariés, l'opération va permettre de créer de nouvelles interconnexions entre les nombreux acteurs qui gravitent autour de l'événement.</i>
		Effet levier <i>L'aide LEADER est un déclencheur indispensable pour assumer l'investissement matériel sans fragiliser le modèle associatif.</i>
Influence sur le territoire	5/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le déploiement massif de toilettes sèches et le recours à une méthodologie d'éco-construction locale plutôt qu'à de la location.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet soutient l'emploi de proximité en confiant l'entretien à une association partenaire. Le festival rayonne à l'échelle régionale.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Un retour d'expérience (RETEX) méthodologique et logistique sera formalisé et diffusé auprès des réseaux professionnels, offices de tourisme et collectivités pour essaimer ce modèle.</i>
Caractère exemplaire	5/5	Projet solidaire <i>Le tarif d'entrée est inférieur à la moyenne des festivals musicaux comparables. Le public du festival est très éclectique et intergénérationnel. Le projet génère une activité économique de proximité solidaire via la rémunération d'une structure locale pour la gestion.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Fabrication locale limitant le bilan carbone lié aux transports, associée à une préservation forte de la ressource en eau face à l'afflux du public.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Réduction drastique de l'empreinte carbone en supprimant les rotations de camions de location extérieurs, et économie d'énergie indirecte par l'absence de traitement d'effluents.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 20/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Requalification du cœur de bourg de Gondeville : végétalisation et renforcement de l'attractivité

Porteur de projet : Commune de Mainxe-Gondeville

N° de pré-demande : 50901010

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie <i>Le projet va préserver la perméabilité des sols, augmenter la surface végétalisée, favoriser les mobilités douces et soutenir l'attractivité économique et touristique du territoire.</i>
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le projet fixe des objectifs précis et réalistes : création d'espaces végétalisés, amélioration des cheminements, développement de l'accueil des cyclotouristes et soutien au commerce local.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>Les différentes étapes sont clairement identifiées et bénéficient de l'appui de partenaires techniques adaptés (maîtrise d'œuvre, CAUE, Grand Cognac).</i>
Principes LEADER	4/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante <i>Le projet répond à des besoins exprimés par les habitants et les acteurs locaux, notamment le commerce de proximité.</i>
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Le projet favorise les liens entre la commune, le commerce de proximité, les habitants et les acteurs du tourisme autour de la revitalisation du centre-bourg.</i>
		Effet levier <i>Le programme LEADER contribue à sécuriser le plan de financement et à renforcer l'ambition environnementale et touristique du projet.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet se distingue par une approche intégrée mêlant adaptation au changement climatique, soutien au commerce de proximité et accueil des mobilités douces.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le projet contribue à renforcer l'activité du dernier commerce de proximité et à capter davantage de flux touristiques liés à la Flow Vélo et à la Charente. Il rayonne à l'échelle du bassin de vie est de Jarnac.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>Le partage d'expérience est prévu avec les communes engagées dans la démarche Villages d'avenir et plus largement à l'échelle de Grand Cognac.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Le projet contribue au maintien du dernier commerce de proximité du bourg et améliore l'accessibilité des espaces publics, notamment pour les personnes à mobilité réduite.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Le projet améliore la qualité de l'environnement grâce au renforcement de la végétalisation, à la préservation de la perméabilité des sols et à l'adaptation des espaces publics au changement climatique.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>Le projet favorise les mobilités durables par l'amélioration de l'accueil des cyclotouristes et l'amélioration des cheminements doux au sein du bourg.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 16/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

Grille de sélection

Intitulé du projet : Salon Spirits Valley Show

Porteur de projet : Spirits Valley

N° de pré-demande : 52513210

Critères de sélection	Note	Paramètres pris en compte dans la notation
Contribution aux objectifs du programme	4/5	Lien avec la stratégie Le salon favorise échanges et coopérations intra-filière, en cohérence avec les objectifs LEADER de mise en réseau et de structuration des acteurs économiques.
		Définitions des objectifs et des résultats attendus du projet <i>Le salon créera des synergies entre acteurs, valorisera le territoire et les savoir-faire auprès d'un large public afin de susciter projets et vocations.</i>
		Capacité du porteur de projet <i>L'équipe Spirits Valley est engagée et mobilisée et s'appuie techniquement sur un partenaire expérimenté dans l'organisation de salons (Atlanpack).</i>
Principes LEADER	3/5	Dynamique collaborative/démarche ascendante Le salon a vocation à fédérer les acteurs de tous les savoir-faire de la chaîne de valeur, en un temps et en un seul lieu pour favoriser les coopérations locales et démontrer la force du collectif.
		Dynamique collective/mise en réseau <i>Les acteurs impliqués seront amenés à travailler plus facilement et plus régulièrement ensemble.</i>
		Effet levier <i>Le soutien financier du programme LEADER est déterminant pour le déploiement de cette 1ère édition et l'ancrage du projet sur le territoire du GAL Ouest Charente.</i>
Influence sur le territoire	4/5	Caractère innovant du projet pour le territoire <i>Le projet présente un double caractère innovant : première édition d'un salon professionnel ouvert au grand public, et un format inédit : montrer la chaîne de valeur des spiritueux, de la distillation à la mise en marché.</i>
		Effet sur l'économie locale/rayonnement <i>Le salon permettra à des visiteurs grand public de découvrir leur territoire et ses savoir-faire. Le rayonnement se fera au-delà du territoire, avec des visiteurs professionnels nationaux et internationaux.</i>
		Capitalisation et transfert d'expérience <i>En construction et conçu pour durer, le projet se consolidera d'édition en édition. Le partage de la base visiteurs favorisera l'émergence de nouveaux projets. De futurs projets similaires en partenariat (sur Cognac et en NA) sont évoqués pour 2027/2028.</i>
Caractère exemplaire	4/5	Projet solidaire <i>Dans une conjoncture complexe, le salon permettra au grand public d'accéder aux entreprises, métiers et formations et aux exposants de rencontrer des talents, renforçant les liens et soutenant une dynamique de l'emploi.</i>
		Exemplarité environnementale <i>Par souci d'exemplarité environnementale, le salon supprime la moquette des allées (réduction de déchets) et intègre une conférence RSE, pour sensibiliser aux bonnes pratiques environnementales.</i>
		Recherche de performance énergétique, mobilité durable <i>En privilégiant des exposants issus majoritairement du territoire, et des fournisseurs Néo-Aquitains, le salon limite les déplacements et réduit son empreinte carbone, contribuant ainsi à une approche de mobilité plus durable.</i>

Pas de malus lié à une opération récurrente.

Total = 15/20

Total ≥ 15, subvention européenne maximum = 100%

